

Consultation de l'offre d'emploi numéro: SRH-19-CONC-211470-CREATION

Postuler maintenant

Description	
Titre d'emploi	Conseiller principal ou conseillère principale – relations de travail
Organisation	Service des ressources humaines / Direction des relations de travail
Destinataires	Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes
Type d'emploi à pourvoir	Emploi régulier
Période d'inscription	Du 15 au 29 avril 2019
Salaire	Classe : FM07
	Minimum 88 940 \$ - Maximum : 111 175 \$
	Lieu : 3711, rue Saint-Antoine Ouest

Description

La Ville de Montréal, métropole du Québec, se transforme et la fonction publique municipale suit le rythme. Dans ce contexte, plusieurs services de la Ville subissent des transformations majeures qui occasionnent des défis importants en matière de relations de travail.

Vous êtes passionné par les relations de travail et souhaitez faire partie d’une équipe qui se démarque par sa vision ambitieuse, son expertise et son professionnalisme? Joignez-vous à la Direction des relations de travail de la Ville de Montréal pour relever des défis stimulants et vivre des expériences professionnelles diversifiées.

Contexte

À titre de conseiller ou conseillère principal(e) en relations de travail, vous êtes appelé à jouer un rôle stratégique et à piloter des mandats complexes dans votre domaine. Vous agissez en tant qu’expert en matière de gestion des relations de travail et comme responsable de l’application, de l’interprétation ainsi que de la négociation des conventions collectives. Vous jouez un rôle-conseil d’influence auprès des gestionnaires et des intervenants en ressources humaines en plus de supporter l’organisation dans les décisions stratégiques liées aux relations de travail.

Vos principales responsabilités

- Agir à titre de porte-parole pour le renouvellement des conventions collectives.
- Offrir un soutien-conseil auprès des partenaires d’affaires RH, des unités d’affaires des services centraux ainsi que des arrondissements, sur toute question relative à l’interprétation des conventions collectives ou dans la gestion des dossiers complexes nécessitant l’expertise des relations de travail.
- Mettre en place des outils de gestion, de la formation en continue ainsi que des directives quant à l’application des conventions collectives ou autres matières en relations de travail ou en droit du travail et de l’emploi.
- Agir à titre de négociateur et de représentant officiel de la Ville de Montréal lors des comités de griefs, tribunaux spécialisés (en collaboration avec le service juridique) ou toute autre instance en présence des représentants syndicaux.
- En collaboration avec les partenaires d’affaires, négocier différentes lettres d’entente afin de répondre aux besoins en continue des unités d’affaires.
- Assurer un contrôle rigoureux du rôle d’arbitrage et accompagner le service juridique dans l’élaboration des stratégies d’arbitrage ou lors des représentations devant les tribunaux spécialisés en droit du travail.
- Participer à la cueillette des besoins ainsi que des informations afin de recommander un mandat de négociation; participer à l’élaboration de stratégies de négociation.

Profil recherché

Exigences

- Détenir un baccalauréat en relations industrielles, droit (profil droit du travail et de l'emploi), gestion des ressources humaines, administration (profil RH) ou tout autre domaine jugé pertinent.
- Posséder un minimum de six (6) années d'expérience à titre de conseiller expert en relations de travail.

Expérience, connaissances et habiletés particulières

- Avoir une bonne connaissance des lois et des différentes tendances jurisprudentielles qui régissent les relations de travail.
- Détenir une expérience à titre de porte-parole dans le cadre du renouvellement de conventions collectives.
- Avoir représenté les intérêts de l'employeur devant les tribunaux administratifs et dans le cadre de comités de travail (comités mixtes, comités de griefs, comités de transformation, etc.).
- Bonne capacité à assumer un important volume de travail.
- Être membre en règle de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, du Barreau du Québec, ou d'un autre ordre professionnel reconnu, constitue un atout.

Maîtrise des compétences

Afin d'exercer un rôle de cadre-conseil au sein de la Ville de Montréal, vous devez démontrer la maîtrise des compétences inscrites au « Profil générique de compétences des emplois de cadres-conseil » présenté sur le site carrière de la Ville. [Cliquez ici pour le consulter.](#)

Remarques

La Ville de Montréal vous remercie de votre intérêt. Cependant, elle communiquera en priorité avec les candidats qui répondent le mieux à l'ensemble du profil recherché. Elle se réserve le droit de limiter le nombre de candidats, de l'interne ou de l'externe, qui seront invités à poursuivre le processus.

Cet affichage pourrait servir à combler d'autres postes de cet emploi, ou d'emplois de la même famille dont le profil recherché est similaire, au sein de la Direction des relations de travail du Service des ressources humaines.

Exceptionnellement, si aucun candidat ne répondait à l'ensemble du profil recherché, les exigences du poste pourraient être adaptées en fonction de l'état du marché de l'emploi.

Pour postuler

L'inscription en ligne est obligatoire

Vous pouvez accéder au portail Internet de la Ville de Montréal, section « Carrières » à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/emploi et cliquer sur le bouton « Consulter les offres d'emploi ».

Notez qu'une foire aux questions (FAQ) y est disponible. Vous pourrez y trouver des réponses aux questions d'ordre technique ou sur les processus de dotation.

Pour toute **autre question** à laquelle la **FAQ n'aurait pas répondu**, vous pouvez vous adresser à la boîte courriel Dotation@ville.montreal.qc.ca en spécifiant le numéro de l'affichage dans l'objet de votre courriel.

Informations concernant le poste

Pour tout renseignement supplémentaire concernant ce poste, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Isabelle Nicolas à l'adresse suivante : isabelle.nicolas@ville.montreal.qc.ca. Pour les questions d'ordre technique, adressez-vous à la boîte courriel Dotation@ville.montreal.qc.ca ou consultez la section précédente.

Accès à l'égalité en emploi

La Ville de Montréal applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Veuillez nous faire part de tout handicap qui nécessiterait des arrangements spéciaux adaptés à votre situation advenant que vous soyez invité(e) à un processus d'évaluation. Soyez assuré(e) que nous traiterons cette information en toute confidentialité.

Avis de modification

Postuler maintenant

